



Energia, spécialiste des RH
réalise vos diagnostics pour
la rédaction de vos accords

J - 55
Etes-vous prêt ?

2 à 3 jours
de diagnostic dans
Les PME par un
consultant RH

DIAGNOSTIC SENIORS

**1 - Analyse des emplois et des métiers
par CSP
par âges**

Analyse de la pyramide des âges

**2 - Analyse du plan de formation et
de ses orientations**

**3 - Analyse des critères de
recrutements de l'entreprise**

**4 - Analyse de vos sorties de salariés
(volontaires et involontaires)**

**5 - Analyse des emplois à forte pénibilité
et des accidents du travail**

6 - Analyse des accords sur le temps de travail

7 - Analyse des outils RH mis en place

**Au 1er
janvier 2010,
obligation de
mettre en
place pour
toutes les
entreprises de
plus de 50
salariés, un
accord ou
plan d'actions
sur l'emploi
des seniors**

État des lieux sur 3 années
pour



Définir vos axes
stratégiques

*Contact : Olivia Berthelot
au 02 38 52 17 73*